**Mise en marche du dispositif :** bien respecter l'ordre indiqué.
Se munir de 3 tournevis ; 2 cruciformes (petit, moyen) et 1 plat (petit).
Pour la centrale, soulever le couvercle, mettre les 2 piles bâtons fournies en respectant la polarité* indiquée. La centrale est en fonctionnement, le voyant clignote. Pour l'arrêter, il suffit d'appuyer pendant 1 seconde sur le bouton. La sirène signale la fin de la surveillance en émettant 5 alarmes de 1 seconde, le voyant s'éteint.
De même, une alarme alternée pendant 3 minutes signale la fin de vie des piles avant l'arrêt définitif, la surveillance ne sera plus assurée.

Pour l'émetteur, s'éloigner de la centrale ou la mettre à l'arrêt, ouvrir le boîtier après avoir ôté la vis, mettre la pile ronde plate fournie en respectant la polarité* indiquée, le voyant doit clignoter.

*ATTENTION ! si les piles sont montées à l'envers, le circuit peut être détruit et non garanti.

**Installation et réglages du dispositif :**
Positionner la centrale à proximité du point dangereux en tenant compte des voies d'accès mais aussi du relief et des obstacles à la transmission des ondes. Mettre la centrale au sol pour une surveillance proche et en hauteur pour une distance plus importante.

**Il est impératif de mettre la centrale à l'abri de l'eau et du soleil**.

L'émetteur pour des raisons de sécurité fonctionne en permanence, une fois la pile positionnée. Il est prêt à l'emploi pour l'extérieur avec un réglage faible, ce qui correspond, la centrale posée au sol, à une distance d'environ 8 à 15 m (3 m si l'émetteur est fixé dans le dos de l'enfant), la centrale posée à 1m de hauteur, distance d'environ 20 m.
Pour augmenter cette distance, positionner le commutateur " B" sur long ou moyen (voir fig.1).
Pour un réglage très court, usage à l'intérieur de l'habitation, positionner le commutateur "A" à l'opposé du point rouge (voir fig.2) en laissant "B" sur faible. Si cela ne suffit pas, enlever le demi-bras extérieur de l'antenne en retirant la vis au point de rotation.

Faire un essai avec la centrale en positionnant l'émetteur dans la main, puis sur l'enfant. Une fois le meilleur réglage obtenu, on peut alors mettre l'émetteur dans son boîtier, voyant vers la face avant, puis le fond (voir fig.3). Bien superposer la colonne pour permettre le passage de la vis, et revisser sans trop forcer. L'émetteur peut alors être fixé à un passant de vêtement de l'enfant avec la cordelette.

.

Fig.1 : "B"

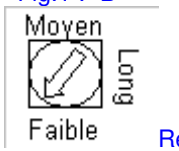


Fig.2 : "A"

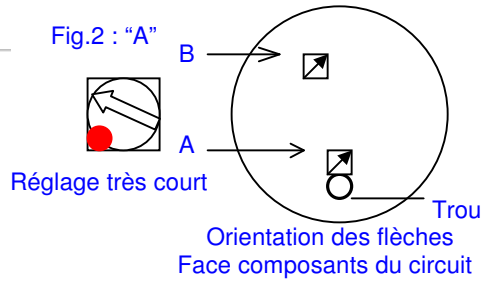


Fig.3

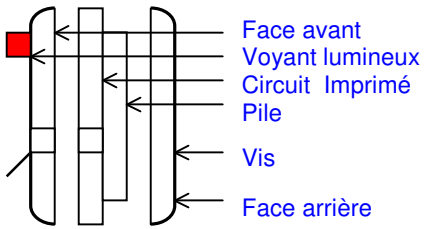


Réglage de la distance sur l'émetteur

Assemblage de l'émetteur (coupe)

Pour une plus grande sécurité, il est conseillé **de vérifier et de tester en situation** réelle l'ensemble du dispositif une fois installé, puis **avant chaque utilisation**.

**Fonctionnement :**
La centrale surveille la zone définie par le réglage choisi. Tout émetteur pénétrant cette zone déclenche la sirène.
Pour arrêter la sirène tout en maintenant la surveillance, il suffit d'éloigner l'émetteur hors de la zone surveillée, puis d'appuyer brièvement sur le bouton de la centrale.
Pour arrêter la centrale, il suffit d'appuyer pendant 1s sur le bouton, ce qui déclenche 5 alarmes brèves d'1segonde et le voyant s'éteint. Ceci permet d'informer les parents que la centrale n'est plus en service. Un simple appui sur le bouton permet la mise en marche de la centrale, le voyant clignote à nouveau.

**Options centrale / report d'alarme ou relais :**
Une deuxième centrale peut être transformée en report d'alarme en positionnant son commutateur 1 sur "off" vers le 1, (voir fig.4). Ainsi programmée, cette deuxième centrale reproduira l'alarme transmise par la centrale positionnée près du danger. En cas de distance importante, on peut positionner une troisième centrale comme report et relais et ainsi de suite afin d'acheminer l'alarme à l'intérieur de la maison. Pour éviter les alarmes du voisinage, on peut modifier le code de transmission en changeant les positions des commutateurs 2, 3 et 4, soit 8 possibilités. Pour un même utilisateur, ils doivent tous être à la même position (voir fig.5).
Le nombre d'émetteurs surveillés par la centrale n'est pas limité, chaque émetteur possède un commutateur de distance pouvant être réglé différemment.

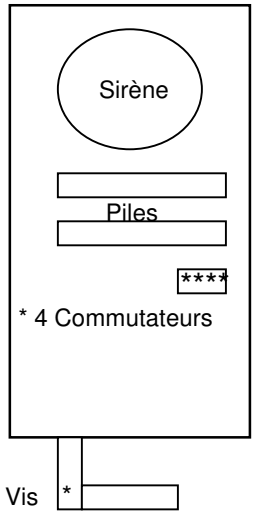


Centrale

Option Centrale ou report d'alarme sur le commutateur 1

Fig.4

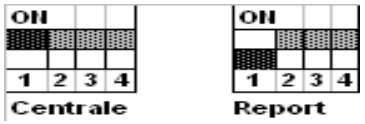


Choix du codage sur les commutateurs 2,3 et 4 : exemple

Fig.5

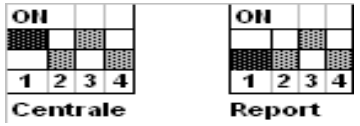


***Légende***

*Le carré noir indique la position correspondant au choix souhaité.*
*Le carré pointillé indique l'emplacement des autres boutons non concernés.*

**L'ensemble livré se déclenche à environ 35 m si la centrale est à 1 m de hauteur, et à 6 m la centrale posée au sol.**

**Remarque :**
Le lien entre l'émetteur et le récepteur n'est pas visible mais existe réellement par le biais des ondes, il faut donc tenir compte des obstacles éventuels pouvant nuire à leur propagation. Comme tout système électronique, la fiabilité n'est pas garantie à 100% et ne remplace en aucun cas la vigilance des parents. Le MON SAM Sécurité n'est qu'une aide supplémentaire pour la vigilance des enfants.

**Toute alarme a une durée maximale limitée à 3 minutes**.

**Mise en garde :**
La centrale et l'émetteur ne sont pas étanches, toute immersion peut provoquer leur destruction, ce qui n'entre pas dans le cadre de la garantie.

**Garantie** :
Elle porte sur les défauts cachés, conformément à l'article 1641du code civil. Pour toute mise en œuvre de garantie et de service après-vente, nous vous recommandons de vous adresser au magasin où vous avez effectué votre achat. Cet appareil est garanti 1 an contre toute défectuosité à partir de la date d'acquisition. Pour bénéficier de la garantie, il suffit de conserver l'emballage d'origine et votre ticket de caisse qui tient lieu de bon de garantie. Sont exclus de la garantie, le mauvais usage du produit, le non-respect des prescriptions d'utilisation ou lorsqu'une cause étrangère au produit est responsable de la défaillance.

**Caractéristiques du produit** :
Tension d'alimentation : Emetteur 3V ; Centrale 3V
Type des piles : Emetteur 1 pile CR2430 ; Centrale 2 piles LR06 AA
Gamme de température : -10°C / +55°C
La fréquence nominale en hertz : 868 Mhz
Réf produit/Fabricant : SAM Sécurité / MON SAM
L'autonomie de la centrale dépend de l'usage de la sirène. Pour une surveillance de 6h par jour et 10 alarmes par jour, elle est d'environ 10 jours.
L'autonomie de l'émetteur est d'environ 3 mois pour une utilisation de 24h/24.

**Il est conseillé de retirer les piles en cas de non-utilisation**

**Respect de l'environnement :**
Vous devez retirer les piles usagées et les jeter dans des conteneurs prévus à cet effet.

Cet appareil comporte le symbole DEEE (Déchet d'Equipement Electrique et Electronique) signifiant qu'en fin de vie, il ne doit pas être jeté aux déchets ménagers, mais déposé au centre de tri de la localité. La valorisation des déchets permet de contribuer à préserver notre environnement.

Ce produit MON SAM® conçu et fabriqué en France est breveté

MON SAM® Sécurité

# Notice d'utilisation

A lire attentivement pour un bon usage

**Prenez le temps nécessaire des réglages pour la sécurité de vos enfants**

**Description du contenu :**
Un émetteur rond avec sa pile et sa cordelette de fixation.
Une centrale d'alarme avec ses piles et ses vis de fermeture du boîtier.
Une notice d'utilisation.

La centrale et l'émetteur

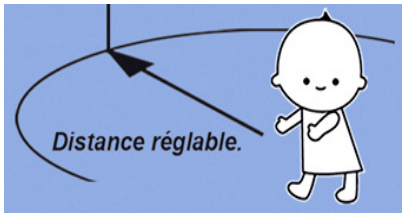


Réglages de l'émetteur

**Le principe de fonctionnement :**
L'émetteur est porté par l'enfant, la distance de rayonnement est réglable.
La centrale est posée ou fixée à proximité du point dangereux. Dès que l'émetteur porté par l'enfant pénètre dans la zone surveillée, la centrale le détecte et déclenche la sirène de l'alarme. Quelques exemples d'applications :

Piscine

Cuisine

Cheminée

Escalier

**Options :**
Plusieurs centrales et émetteurs peuvent être utilisés simultanément. Une seconde centrale peut aussi servir de report d'alarme mobile pour accompagner le parent (conseillé) à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitation.

**Pour un contrôle rapproché, il est préférable de poser la centrale au sol.**
(Le fait d'utiliser plusieurs émetteurs simultanément augmente la distance d'alarme)

**Pour plus de sécurité utiliser des piles de qualité et ne pas attendre qu'elles soient en fin de vie pour les changer.**
(En moyenne, l'autonomie de la centrale est de 10 jours à raison de 6 heures par jour)